

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01087  
Numéro SIREN : 852 470 806  
Nom ou dénomination : 2CL

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt A2022/007245

**2CL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 25 Avenue de Verdun**  
**26170 MOLLANS-SUR-OUVEZE**  
**852 470 806 RCS ROMANS**

---

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 11 JUIN 2022**

Le onze juin deux mille vingt-deux à 09h00, les membres de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social.

Sont présents :

- **Monsieur Christophe CAUSSE,**  
Propriétaire de cinq cents actions, ci 500 actions
  
- **Madame Carole COUSTON née CHARDIGNY,**  
Propriétaire de cinq cents actions, ci 500 actions

Total des actions des associés présents : mille (1 000) actions sur les mille (1 000) actions composant le capital social.

Monsieur Christophe CAUSSE préside la séance en qualité de Président associé.

Le Président constate que tous les membres sont présents ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la Gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président suite à cession d'actions ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

CC , CC

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **PREMIÈRE RESOLUTION - REMPLACEMENT DU PRESIDENT**

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Christophe CAUSSE, en sa qualité de Président.

Madame Carole COUSTON née CHARDIGNY, le 17 mars 1980 à Mâcon (71000), demeurant 160 Allée des Pins 26170 MOLLANS SUR OUVEZE, exercera ses fonctions à compter de ce jour.

Madame Carole COUSTON remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle lui accorde, accepte les fonctions de Président et confirme qu'elle remplit les conditions légales et règlementaires ainsi que celles prévues par les statuts pour leur exercice.

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION – CESSION D' ACTIONS**

L'assemblée générale prend acte de la cession d'actions intervenue ce jour.

Monsieur Christophe CAUSSE cède 500 actions à Madame Carole COUSTON, pour la somme globale de 3 000 euros.

Par conséquent la répartition sociale sera établie comme suit :

- Madame Carole COUSTON, propriétaire de 1 000 actions

*Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES**

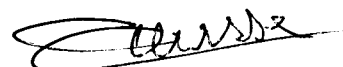
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

**Madame Carole COUSTON**

**Président**



CC CC



EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**GALLO & ASSOCIÉS**

Service Juridique  
1 Rue du Compagnonnage  
30133 LES ANGLÉS  
tél. 04 90 15 17 00  
e-mail. c.clement@gallo.fr

**GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE**

RCS – BP 209

2 et 4 Rue Sabaton – Le Fanal

26105 ROMANS SUR ISERE CEDEX

Les Angles, le 01/08/2022

**Objet : Mise à jour dirigeants**

**Réf. : 2CL – 852 470 806 RCS ROMANS**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dossier cité en référence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- Le PV original signé
- Les cerfas M2+M3+MBE
- La DNC + copie CNI
- Copie de la mutation
- Cession actions
- L'avis d'annonce légale
- Le chèque d'un montant de 235.36 €

COURRIER ARRIVÉ

Le - 3 AOUT 2022

Greffe du Tribunal  
de Commerce de ROMANS

Vous remerciant par avance de l'attention portée à notre demande veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Le service juridique**